

BAREME 2019-2020

BAREME D'INDEMNISATION DES DEGATS CAUSES AUX CULTURES A L'OCCASION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LIGNES ELECTRIQUES

I - Indemnités pour pertes de récoltes :

Blé	2265 €/ha	Luzerne , Prairies artificielles & temporaires	2083 €/ha
Orges	2168 €/ha		
Avoine	2038 €/ha		
Seigle	2038 €/ha	Remise en état de la luzerne et prairies temporaires	360 €/ha
Maïs	1958 €/ha	Prairie permanente	1440€/ha
Plantes sarclées fourragères	2685 €/ha		
Colza	2083 €/ha	Jachère	658 €/ha
Betteraves	4113 €/ha		
Pois	1545 €/ha		
Tournesol	1654 €/ha		
Féveroles & fèves	1464 €/ha		
Chanvre	2305 €/ha		
Pomme de terre	13672 €/ha		
Pomme de terre fécule	5717 €/ha		

II - Frais de remise en état des sols, de reconstitution des fumures et déficit sur les récoltes suivantes :

L'indemnité est calculée sur la base de la valeur moyenne des 5 récoltes entrant dans le cycle d'assolement (blé,blé,orge,colza,betteraves & pomme de terre à 50%) soit 2533 € hectare.

1 - Sur la tranchée avec tri des terres :

	Durée du préjudice	Forfait / € ha
Polyculture	2.5 récoltes	5662 €
Prairies permanentes et jachères	3 récoltes	6795 €

2 - Hors tranchée :

Terrains de polyculture		Prairies naturelles	
Profondeur des ornières	Forfait/ha	Profondeur des ornières	Forfait/ha
10 - 30 cm	2434 €	10 - 30 cm	3651 €
+ 30 cm	3651 €	+ 30 cm	6085 €
Traces	1217 €	Traces	2434 €



N.B.

L'indemnité destinée à compenser l'exploitant agricole pour le temps consacré à l'information et aux démarches administratives induites par les chantiers de constructions des lignes HT de + de 63 KV est fixée à 150 €.

Les préjudices indirects (troubles de jouissance - délaissés - cas particuliers...) feront l'objet d'une estimation particulière établie en concertation avec la Chambre d'Agriculture.

Le rétablissement des clôtures sera assuré, en principe, par l'entreprise. Toutefois, si le propriétaire le souhaite, il pourra les rétablir à ses frais, moyennant une indemnité fixée entre 8 et 12,5 € le mètre linéaire, suivant la nature et l'état de la clôture (le prix de 12,5 € ne devant être retenu que pour une clôture URSUS en parfait état).